

Envoyé en préfecture le 22/02/2021

Reçu en préfecture le 22/02/2021

Affiché le **23 FEV. 2021**

ID : 056-215601626-20210217-DB20210202-DE



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—  
Séance Publique  
Mercredi 17 février 2021  
—

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS AU-DELÀ DU MONTANT DES PROCÉDURES FORMALISÉES - MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ASSOCIANT LA MODERNISATION, LA RENOVATION, L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE ET LA GESTION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES INSTALLATIONS CONNEXES DE LA VILLE DE PLOEMEUR**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Christian PERRIEN, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Yolande ALLANIC, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Patricia QUERO-RUEN à Ronan LOAS, Pascaline ALNO à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Armelle GEGOUSSE, Jean-Baptiste BOUYER à Emmanuelle TROCADERO.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE

**Présents : 29**  
**Pouvoirs : 04**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES AU-DELA DU MONTANT DES PROCEDURES FORMALISEES - MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ASSOCIANT LA MODERNISATION, LA RENOVATION, L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE ET LA GESTION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES INSTALLATIONS CONNEXES DE LA VILLE DE PLOEMEUR**

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** le dossier de consultation des entreprises publié sur la plateforme dématérialisée le 28 juillet 2020, avec publicité auprès du BOAMP et du JOUE, à échéance de dépôt des offres au 7 septembre 2020. Ce dossier reste disponible auprès du service commande publique ;

**Vu** la Commission d'Appel d'Offres du 17 septembre 2020 retenant les candidatures ;

**Vu** les offres intermédiaires et finales remises par les entreprises ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de valider la passation du marché public global de performance associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Ville de Ploemeur,

La présente consultation relève de la procédure du dialogue compétitif conformément aux articles L 2124-1 et L 2124-4, R 2124-5 à 2124-6 et R 2124-24 à R 2161-31 du code de la commande publique ;

Le marché public global de performance comporte, de la part du titulaire, des engagements de performance mesurables, notamment, en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique.

La durée du marché est fixée à 144 mois (12 ans) à compter la réception par le Titulaire de la notification du marché qui vaut ordre de service de démarrage des prestations.

Outre une maintenance performante des équipements, les objectifs du nouveau marché sont ainsi définis :

- Assurer le renouvellement du matériel ancien et vétuste ;
- Réaliser des économies d'énergie ;
- Réaliser la mise en conformité-sécurité électrique et mécanique des installations ;
- Limiter la pollution lumineuse ;
- Améliorer la qualité de l'éclairage.
- Proposer des implantations de points lumineux solaires dans les rues ou sites adaptés pour ce type d'énergie
- Grâce à la classification des voies fournie dans l'offre, donner une cohérence sur l'ensemble du territoire.
- En outre le marché sera compatible avec les projets urbains de la ville (Ploemeur 2030)

Les caractéristiques principales du nouveau marché sont les suivantes :

- La transformation en deux ans de toutes les sources lumineuses par la technologie LED, qui permet de réduire de plus de 60% les consommations énergétiques actuelles,
- Un programme de renouvellement sur le remplacement des luminaires et supports de gamme ancienne, présentant des performances mauvaises ou de technologie obsolète, le remplacement des luminaires dont l'état mécanique est moyen et continuera à se dégrader au cours du marché,
- la mise en œuvre sur une plateforme informatisée centralisée, un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) des installations d'éclairage public,
- la gestion de l'énergie. Cette gestion menée de manière active et systématique doit permettre d'optimiser la consommation, de réduire le coût global et d'éviter toute dérive. Le titulaire doit viser la recherche d'une baisse des coûts énergétiques, la vérification des factures du fournisseur d'énergie, la négociation des abonnements. Pour réaliser les gains sur les consommations, il est demandé la mise en place d'une gradation qui se fera chaque nuit sur l'ensemble des installations, en adéquation avec le schéma d'aménagement lumière élaboré dans l'offre.

Ce nouveau marché ouvre la voie à la possibilité de recourir à la location avec option d'achat (LOA), qui permet à la collectivité de rénover l'éclairage public rapidement en lissant la charge de l'investissement.

Le montant maximum du nouveau marché est de 6 810 520, 64 € HT soit 8 172 624,77 € TTC.

**Vu** l'avis de la Commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du 3 février 2021 ;

**Vu** l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 4 février 2021 ;


**Vu** la décision de la Commission d'appel d'offres du 3 février 2021, décidant d'attribuer le marché à la société Spie City Networks.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le maire à signer le marché et toutes les pièces annexes à l'issue de la procédure ainsi que ses avenants.

**Délibération adoptée à l'UNANIMITE**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.



**Ronan LOAS,**  
Maire